

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES LODEVOIS&LARZAC

Nombre de Membres

En exercice : 21

Présents : 12

Exprimés : 13
(dont 1 pouvoir donné)

Vote

Pour : 13

Blancs : 0

Nuls : 0

Date de convocation : jeudi 4 mars 2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-
Préfecture de Lodève le :

n° CA CIAS 20210311 02

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt et un le 11 mars

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dûment convoqué à 14 heures 30 , s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET sous la présidence de **GALEOTE Monique** Vice Présidente du C.I.A.S

Présents :

membres élus : **BAISSET Martine**, Maire de la commune de La Vacquerie, **BOUSQUET Pierre-Paul**, Maire de la Commune de St Pierre de la Fage , **GALEOTE Monique** Élu de la commune de Lodève, **FRONTIN Claudine**, Élu de la commune de Sorbs, **PANIS Michel**, Élu de la commune de Lodève, **ALIBERT Damien**, Élu de la commune de Lodève

membres qualifiés : **AUDOUY Marie-Christine** représentant l'Union Départementale des Foyers Ruraux, **LACAZE Lionel** représentant l'association MJC, **LEDERMAN THérèse** représentant l'e CODEV Pays Cœur d'Hérault, **MARTINEZ Marie-Line** représentant l'association ACCORD, **ABRIC Charles** de l'association APF

Pouvoirs :

membres élus : **ENNADIFI Fatiha**, Élu de la commune de Lodève, a donné pouvoir à **GALEOTE Monique** Élu de la commune de Lodève,

Absents :

membres élus : **CANO Jésahel**, Élu de la commune d'Usclas du Bosc, **Jean Luc REQUI**, Président du C.I.A.S, **BATACHE Carmen**, Élu de la commune de Saint Etienne de Gourgas, **LAATEB Claude**, Élu de la commune de Lodève

membres qualifiés : **ALVERGNE Michel** représentant l'A.G.E.S.P.A., **CABANES Nelly**, représentant l'association LES FICELLES, **CAUNES Jean Paul**, représentant l'association l'OUSTALITE, **DAUNIS Solange** représentant l'UDAF, **DELFORGE Clotilde** représentant l'association ADAGES,

Membres consultatifs:

VALETTE Florence, Directrice du C.I.A.S
FABRE Audrey, Adjointe à la Directrice du CIAS

Délibération n°2

Renouvellement convention RSA avec le Département

Rapport

Considérant que depuis plusieurs années le CIAS prend en charge les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active en lieu et place du Département dont c'est la compétence et ce par délégation et conventionnement annuel,

Considérant la notification du Département pour le renouvellement de cette convention sur l'année 2021 et l'aide de 26 000€ qui sera attribuée au CIAS sur cette action.

Oui l'exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident :

- d'approuver le renouvellement de la convention avec le Département pour 2021
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire,
- de charger Monsieur le Président de notifier la présente à Monsieur le Sous Préfet de Lodève.

- Pour : 13

- Contre : 0

- Abstention : 0

Ainsi et fait et délivré les jours et an susdits et ont les délibérants signés au registre. Par extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Jean-Luc REQUI

